

de valeur au premier abord ; mais quand on l'examine de près, elle ne résiste pas à la critique. Il est évident que la présence dans les rangs d'une légion chrétienne, au début d'une guerre contre le christianisme personnifié dans les Bagaudes, était un danger et non pas une aide, et Maximien, pour supprimer ce péril, eut recours à toute la rigueur des lois militaires. C'est en effet sous le point de vue de révolte, de sédition militaire, que le massacre des Thébéens a dû être considéré par beaucoup de contemporains, et ceci explique le silence de plusieurs auteurs. On connaît l'extrême sévérité qui dans les armées romaines faisait tout plier sous une discipline aveugle et sans contrôle. La moindre faute entraînait de fréquentes décimations, même sous les empereurs les plus modérés ; car le doux Alexandre Sévère lui-même ne fut pas avare de ce remède héroïque. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le refus des Thébéens, exorbitant au point de vue des idées politiques et païennes de l'époque, ait pu motiver leur arrêt de mort général.

Nous ne pouvons mieux faire, pour clore cette discussion, que de citer textuellement la pensée de M. Amédée Thierry sur cette hécatombe chrétienne.

« Le fait en lui-même, toute part laissée à l'exagération
« naturelle qui s'attache aux récits traditionnels, surtout aux
« traditions religieuses, le fait en lui-même, réduit aux proportions qu'une critique judicieuse, telle que celle de
« Tillemont, lui a déjà assignées, n'a rien qui soit inacceptable. La tradition du Valais se corrige et se rectifie par
« celle de Cologne, de Soleure, de Turin et les autres qui
« indiquent que la décimation ne porta que sur une partie
« de la légion, que plusieurs corps étaient entrés en Gaule
« par un autre chemin, enfin que tous les soldats d'Againe
« ne se laissèrent pas massacrer (1).

(1) M. Amédée Thierry prétend, dans son récit, que plusieurs Thébéens,